



Un animal est  
un être qui  
vit, qui pense,  
qui souffre.

## Rencontres « Animal et Société »

### Atelier intergroupes « corrida et jeux taurins »

(Contribution au 29 04 2008 de la SNDA)

#### - Une pratique cruelle.

Toute souffrance imposée aux animaux est contraire aux principes de respect de l'animal en tant qu'être sensible. Or, aujourd'hui, cette souffrance est imposée à **un millier taureaux tués par saison tauromachique.**

**Sont aussi victimes de cette souffrance, les chevaux utilisés dans les arènes.**

Le cheval du picador serait « protégé » de la charge du taureau par un lourd caparaçon. Il n'est pas rare de voir le groupe équestre renversé par cette charge. Nombreuses sont les éventrations. Le caparaçon ne protège pas l'abdomen du cheval et constitue un réel handicap lorsque ce dernier cherche à se redresser.

La persistance de traditions cruelles se doit d'être interdite : **73% des Français (Sofres 2003) sont contre la corrida, c'est un fait.** Et c'est aussi un fait que dans le pays d'origine des courses de taureaux, l'Espagne, cette tradition, de plus en plus contestée, est en perte de vitesse. 27% seulement veulent la voir perdurer (Gallup 2007).

La corrida est une pratique cruelle. Certains prétendent qu'elle ne l'est pas du seul fait qu'elle est codifiée.

Les sociétés humaines ont ceci de particulier qu'elles ont tendance à codifier leurs pratiques, ne serait-ce que pour se repérer ou pour assurer la pérennité d'une habitude. C'est ainsi qu'ont bénéficié de codes des pratiques aussi cruelles que l'application de la question, les autodafés, les châtements corporels infligées aux esclaves (« le code noir »...), la méthode de lapidation des femmes adultères, le bandage des pieds des chinoises, les méthodes de mise à mort des condamnés selon le crime commis, l'art et la manière de réduire les têtes chez les



Jivaros (et les raisons du choix des victimes), les rites liés aux sacrifices humains (en Grèce, au Mexique ; au Pérou ...), les sacrifices des veuves en Inde, l'excision des petites filles... la liste est longue.

Les arguments n'ont jamais manqué pour justifier la poursuite de ces pratiques. Mais la corrida a ceci d'original que ses promoteurs s'emploient à en nier la cruauté en arguant de son objectif qui est la mise en scène du courage dont doit faire preuve le toréador et de sa capacité à se maîtriser à travers la domination d'un fauve. Ainsi elle ne serait pas cruelle parce que ceux qui la pratiquent ou en sont les spectateurs, n'ont pas pour objectif la souffrance du taureau. Pourtant, si l'objectif n'est pas cruel, ses conséquences le sont. En d'autres termes, que l'on ne condamne pas le torero, peut-être (encore qu'il soit complice), mais la pratique, elle, est condamnable et c'est elle qu'il faut éradiquer puisqu'elle transgresse les lois de notre pays.

C'est à la disparition de ces codes iniques que l'on mesure le degré de civilisation d'une société.

## **- Notre objectif.**

**C'est l'abolition des corridas et de tout combat artificiellement organisé entre des animaux (par exemple aussi, les combats de coqs).**

S'agissant des taureaux, la tolérance de l'Etat vis-à-vis de la corrida, se traduit de fait par l'acceptation du non respect des règlements de protection contre la souffrance s'appliquant aux bêtes dites d'abattoir (voir les présentations de C Starozinski lors de la réunion du 23 04 2008, listant les exactions communément infligées aux taureaux **avant leur entrée dans les arènes** et au moment de leur mise à mort, donc en sus de la souffrance imposée lors de la corrida elle-même ) Ce qui met à mal le « respect » affiché par les aficionados pour leur victime.

La question qui se pose est celle de savoir si l'Etat est en mesure d'agir contre ces violations systématiques des lois et règlements en vigueur. Jusqu'à présent il a apporté la preuve du contraire.

En outre, en cohérence avec ce qui précède et pour des normes sanitaires, nous demandons également : **L'interdiction de consommer de la viande de taureaux tués dans les arènes.**

Cette position de principe étant précisée, dans l'attente d'une telle décision, **l'état doit d'ores et déjà prendre un certain nombre de mesures réglementaires.**

## **- Des exigences d'application immédiates.**

Rappelons-le, nous sommes dans le cadre d'une tolérance, c'est-à-dire que l'Etat reconnaît de fait que la règle générale est la sanction contre tout acte de cruauté et que la corrida et les combats de coqs n'échappent pas à la définition d'acte de cruauté, ils échappent seulement à la sanction..Dans cette logique la tolérance doit avoir des **limites strictes** et c'est à l'Etat de les définir et de les faire respecter, notamment en matière **de protection de la jeunesse**. Il n'y a pas à habituer de jeunes esprits à un spectacle que la loi elle-même exclue de la normalité en le qualifiant d'exception.

C'est pourquoi nous demandons :

- l'interdiction de l'entrée des corridas aux mineurs, même accompagnés (voir le DVD «apprendre à tuer» de Pablo Knudsen : [p-knudsen@hotmail.fr](mailto:p-knudsen@hotmail.fr))
- l'interdiction des écoles de tauromachie aux mineurs pour les corridas,
- l'interdiction de la promotion des corridas en milieu scolaire.

A l'appui de ces exigences les arguments suivants :

- l'interdiction des arènes aux mineurs même accompagnés

- Elle est **logique, toute corrida a pour conséquence la souffrance et la mort d'un animal, elle est donc cruelle (voir argumentaire plus haut)**. Un particulier exerçant les mêmes sévices à un taureau hors des arènes serait condamnable)
- Elle a **déjà été appliquée** (pour les moins de 10 ans) par le CSA (voir pièces jointes) et le CSA a d'ailleurs refusé récemment une publicité anti corrida sur la base de sa violence ...
- Au-delà d'un possible traumatisme de l'enfant et de l'adolescent, **il y a d'abord et surtout l'accoutumance** attendue au spectacle. Nul besoin d'études psychologiques approfondies pour le prouver, c'est une pratique commerciale classique : former de futurs consommateurs, surtout quand on propose des entrées gratuites....

Notre demande est d'autant plus justifiée dans le cas des corridas qu'il y a danger moral supplémentaire du fait **qu'on y apprend à ne pas voir la souffrance de « l'autre »** dès lors que les parents et les adultes la nient par leur attitude ou par leurs réponses si l'enfant pose une question. Dans ces conditions le spectacle agit pour porter le regard sur celui qui est présenté comme le héros de la situation. L'autre, celui qui souffre est seulement celui qui attaque (et non celui qui se défend en désespoir de cause car en fait, il cherche d'abord à fuir comme son instinct le lui dicte). Et on juge de la qualité des ses attaques aux parades du héros, personne n'y voit l'énergie déployée pour fuir.



- la fermeture des écoles de tauromachie et l'interdiction de la promotion de la corrida en milieu scolaire.

Au-delà de la souffrance infligée aux taureaux qui servent de cobayes pour cet enseignement, revenons aux « valeurs » enseignées telles que les rappelle Monsieur Francis Wolff dans son livre « philosophie de la corrida » en page 163 : « le torero a pour fonction de dominer son adversaire et pour vertu d'en faire montre. Etre torero, c'est exhiber son omnipotence, et plus particulièrement montrer le triomphe de la volonté sur l'instinct. Tout, dans la conduite du combat, doit révéler cet empire... Et F Wolff poursuit, en appelant à la rescousse Corneille pour donner plus de panache à un combat somme toute dérisoire entre un animal piégé et un homme qui a choisi de se faire valoir aux dépens de l'animal : « je suis aussi maître de moi et de l'univers que je le suis de mes adversaires »

Est-cela que nous souhaitons aux enfants et adolescents, l'apprentissage de la domination comme une valeur en soi qui s'exprime sans but constructif mais dans un but générateur de souffrance sur celui qui est désigné arbitrairement comme » l'adversaire »?

NB : la SNDA est d'accord avec les demandes présentées par Monsieur R. Clavijo concernant les traitements en amont des places et imposés aux animaux destinés aux courses landaises et camarguaises.

